

<http://www.snetap-fsu.fr/Arretons-le-massacre.html>



Arrêtons le massacre

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives -

Date de mise en ligne : jeudi 11 juin 2009

Date de parution : 3 juin 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Les personnels constatent la dégradation sans précédent des moyens de l'enseignement agricole public, qui ne permettront plus d'assurer le fonctionnement normal des établissements.

Cette situation, qui met en péril l'existence même de ce formidable outil de formation, est devenue inacceptable. Les personnels ne sont pas dupes, les annonces récentes du Ministre n'ont pas rétabli les moyens qu'il avait supprimés.

Une nouvelle étape de mobilisation devient nécessaire

Manifestation nationale à Paris jeudi 11 juin 2009

Les personnels posent un ultimatum au Ministre de l'Agriculture et de la Pêche pour exiger :

- le rétablissement de l'ensemble des postes supprimés pour la rentrée 2009 (45 équivalents temps plein de contractuels, 88 postes d'enseignants titulaires, 64 administratifs)
- la transformation des 90000 heures supplémentaires en emplois.
- un moratoire sur les baisses de moyens pour les années à venir.

Si le Ministre n'entendait pas débloquer les moyens nécessaires, et restait sourd à cet appel, il prendrait la responsabilité de voir les corrections des écrits des examens perturbés par l'appel à la grève et le blocus des centres de correction.

Le Ministre :

- doit expliquer aux familles pourquoi il ne peut, ou ne veut pas donner à l'enseignement agricole public les moyens qu'il sait pourtant trouver pour l'enseignement privé.
- doit expliquer aux familles que leurs enfants n'ont plus droit à des enseignements de qualité, à des options, voire à des classes pour les accueillir.
- portera l'entière responsabilité des conséquences qu'engendrerait l'action menée par des personnels qui défendent l'intérêt commun au travers de la défense du service public d'éducation et de formation.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée dans les établissements, les personnels doivent refuser les heures supplémentaires, pour qu'elles soient transformées en emplois (les 90000 heures supplémentaires annoncées par Barnier c'est 140 équivalents temps plein)

Matériel de mobilisation

Documents à télécharger :



Arrêtons le massacre !

NON aux licenciements
dans l'Enseignement Agricole Public

Jeu. 11 Juin 2009

Manifestation nationale à Paris

Ensemble exigeons

- > Le rétablissement de l'ensemble des postes supprimés pour la rentrée 2009.
- > La transformation des 90000 heures supplémentaires en emplois.
- > Un moratoire sur les baisses de moyens pour les années à venir.

Rendez-vous devant la DGER
Avenue Lowendal, Métro Ecole Militaire
Jeu. 11 juin à partir de 10h00



L'affiche

[Télécharger](#)

Arrêtons le massacre !

Les personnels constatent la dégradation sans précédent des moyens de l'enseignement agricole public, qui ne permettront plus d'assurer le fonctionnement normal des établissements. Cette situation, qui met en péril l'existence même de ce formidable outil de formation, est devenue insupportable. Les personnels ne sont pas dupes, les annonces récentes du Ministre n'ont pas rétabli les moyens qu'il avait supprimés.

Une nouvelle étape de mobilisation devient nécessaire Manifestation nationale à Paris jeudi 11 juin 2009

Les personnels posent un ultimatum au Ministre de l'Agriculture et de la Pêche pour exiger :

- le rétablissement de l'ensemble des postes supprimés pour la rentrée 2009 (45 équivalents temps plein de contractuels, 88 postes d'enseignants titulaires, 64 admissivités)
- la transformation des 90000 heures supplémentaires en emplois.
- un moratoire sur les baisses de moyens pour les années à venir.

Si le Ministre n'entendait pas débloquer les moyens nécessaires, et restait sourd à cet appel, il prendrait la responsabilité de voir les corrections des écrits des examens perturbés par l'appel à la grève et le blocus des centres de correction.

Le Ministre :

- doit expliquer aux familles pourquoi il ne peut, ou ne veut pas donner à l'enseignement agricole public les moyens qu'il est pourtant tenu par l'enseignement privé.
- doit expliquer aux familles que leurs enfants n'ont plus droit à des enseignements de qualité, à des options, voire à des classes pour les accueillir.
- portera l'entière responsabilité des conséquences qu'engendrerait l'action menée par des personnels qui défendent l'intérêt commun au travers de la défense du service public d'éducation et de formation.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée dans les établissements, les personnels doivent refuser les heures supplémentaires, pour qu'elles soient transformées en emplois (les 90000 heures supplémentaires annoncées par Barrière c'est 140 équivalents temps plein)



Manifestation nationale à Paris

Jeu. 11 Juin 2009 - 10h

DGER, Avenue Lowendal



Le tract

[Télécharger](#)